



Union des associations de navigateurs  
du Morbihan

(GT hydroliennes)

## **Luc FOUCAULT et Anne LE HENANFF contre le projet actuel d'hydroliennes dans le Golfe du Morbihan. (13/06/2022)**

L' UNAN a interrogé les candidats aux élections législatives de la circonscription de VANNES pour recueillir leur avis sur le projet d'hydroliennes dans le Golfe dont l'enquête publique doit se tenir du 13 juillet au 12 août

Vous trouverez ci dessous les positions des deux candidats qui restent en lice pour le second tour de Dimanche prochain, Luc FOUCAULT et Anne LE HENANFF.

### **Réponse de Luc FOUCAULT :**

Dans le cadre des élections législatives, l'*UNAN* souhaite recueillir l'avis des candidats aux législatives sur le projet d'hydroliennes dans le Golfe du Morbihan soumis prochainement à Enquête publique.

Avant de vous répondre, je tiens à préciser que mon engagement politique m'a conduit à toujours rechercher des alternatives renouvelables aux énergies fossiles en cours d'épuisement.

Au sujet du projet d' hydroliennes dans le Golfe du Morbihan, c'est à mon avis une mauvaise idée, pour plusieurs raisons:

1°) du fait de son fort impact environnemental avec d'inévitables perturbations sur les courants océanographiques et donc sur les écosystèmes marins, qui plus est, dans un milieu contraint que nous connaissons tous : celui du Golfe du Morbihan.

2°) du fait de la pertinence non avérée de la technologie "Sabella" qui rencontre des problèmes là où elle est installée et qui génère un très faible rendement électrique.

3°) du fait des sommes engagées pour développer un tel projet au regard du faible niveau de production d'électricité attendu.

Pour ces raisons, je pense très sincèrement que l'argent public affecté à ce projet, doit être réorienté vers un projet énergétique alternatif plus en adéquation avec notre territoire.

## **Réponse de Anne LE HENANFF**

Je souhaite tout d'abord vous remercier pour les échanges que nous avons eus il y a quelques jours sur un sujet aux forts enjeux pour notre territoire.

Comme je vous l'indiquais oralement, je ne suis pas favorable à ce stade à l'implantation d'hydroliennes dans le Golfe du Morbihan, et ce, pour plusieurs raisons :

- la technologie des hydroliennes n'a pas fait ses preuves et quelques industriels ont déjà jeté l'éponge pour son développement ou son expérimentation
- les études n'ont pas été convaincantes pour le moment et de nombreuses réserves ont été exprimées par les acteurs du territoire, dont le Parc Naturel Régional
- notre rivage et le Golfe sont un patrimoine naturel fragile qu'il faut veiller à protéger et l'impact sur les équilibres naturels (faunes et flores, marées, sédimentation) n'est pas clairement exposé pour le moment
- leurs implantations modifieront probablement les pratiques des usagers du Golfe, dont les plaisanciers et les pêcheurs
- le coût d'une telle expérimentation et innovation est faramineux, et ne se justifie pas de surcroît, par des résultats probants.

Si sur le fond, je ne suis pas opposée aux recherches et développement sur les hydroliennes, je ne souhaite pas pour les raisons invoquées ci-dessus, qu'une telle expérimentation se déroule, à ce stade, dans le Golfe du Morbihan

**Nous pouvons nous réjouir de constater que les positions de Luc FOUCAULT et Anne Le HENANFF rejoignent celles de l'UNAN.**

Le Président de l'UNAN 56  
Alain Zins